

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU JEUDI 26 JANVIER 2012

L'an deux mil douze, le jeudi 26 janvier, à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel LEGOURD, Maire.

Etaient présents : M. Jean-François GIRARD, M. Claude HENRY, Mme Marie-Thérèse LEGOURD, Mme Annick LELIÈVRE, M. Arnaud CORBEAU, M. Benoît MORCHOINE, M. Lucien DUCHESNE, M. Jean-Michel DOUSSELIN, Mme Christiane COSSÉ.

Absents excusés : Mme Catherine ANDRE et Mme Sophie FOUCHER

Absents : M. Jean-Vincent BONIN, M. Maurice DELANOUE

Secrétaire : Mme Annick LELIEVRE

Pouvoir : Mme Catherine ANDRE pour M. Michel LEGOURD

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Renouvellement contrat de maintenance informatique SEGILOG pour trois ans à compter du 1^{er} janvier 2012.
- 2 – Nouvelle convention d'objectifs et de moyens conclue entre CENTRE IMAGES, établissement public qui gère les Cinémobiles et la Commune pour une durée d'un an.
- 3 – Clôture budget annexe de la Basinière tous les travaux de viabilisation du lotissement étant terminés, les lots vendus et les écritures comptables réalisées.
- 4 – Création hébergements temporaires à l'ancien presbytère pour accueil apprentis, personnes en formation et SDF.
- 5 - Seuil d'amortissements sur budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.
- 6 – Cession du tracteur de marque SOMECA à la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs pour un montant de 3000 € TTC.
- 7 – Ouverture de crédits à hauteur de 25 % du budget d'investissement précédent pour règlement des factures de travaux en cours avant le vote du budget primitif 2012.
- 8 – Modification du lotissement de l'ancienne gare lot n°5 rue des Anciens combattants d'A.F.N., vente du bâtiment à 6000 € TTC et parcelle de 793 m² à 38 € TTC le m² à Monsieur et Madame Plaisance.
- 9 – Demandes de subventions du Collège Louis Pergaud pour voyages scolaires en Italie et en Angleterre.
- 10 – Libération des plantations de vignes au 1^{er} janvier 2016.
- 11 – Avancement des travaux à la Salle des Fêtes, devis.
- 12 – Déblocage emprunt de 400 000 € - placement de cette somme envisageable.
- 13 – Recherche de bureaux d'études pour chauffage au bois du groupe scolaire.
- 14 – Subventions DETR 2012 pour travaux d'assainissement et réseau pluvial Impasse de Sully, création – extension de la zone d'activités économiques et soutien aux énergies renouvelables pour chauffage au bois du groupe scolaire.
- 15 – Devis pour projet de signalétique de la zone d'activités.
- 16 – Rebouchage de l'ancien forage des Gouédières.
- 17 – Cession d'une remorque BONNIN à la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs pour un montant de 2000 € TTC.
- Questions diverses et informations.

1. RENOUELEMENT CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE SEGILOG POUR TROIS ANS A COMPTEUR DU 1^{ER} JANVIER 2012.

Le contrat d'acquisitions de logiciels et de prestations de services passé entre la Commune et la Société SEGILOG est renouvelable tous les trois ans.

Cette entreprise qui assure l'installation, la mise à jour des logiciels utilisés et le dépannage à la demande nous donne satisfaction.

Le contrat s'élève à la somme de 3444.48 € TTC pour 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

2. NOUVELLE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS CONCLUE ENTRE CENTRE IMAGES, ETABLISSEMENT PUBLIC QUI GERE LES CINEMOBILES ET LA COMMUNE POUR UNE DUREE D'UN AN.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la convention qui lie la commune avec Centre Images est arrivée à son terme fin 2011. Une nouvelle convention prendra effet au 1^{er} janvier 2012 pour une durée d'un an.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

3. CLOTURE BUDGET ANNEXE DE LA BASINIÈRE TOUS LES TRAVAUX DE VIABILISATION DU LOTISSEMENT ETANT TERMINES, LES LOTS VENDUS ET LES ECRITURES COMPTABLES REALISEES.

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de clôturer le budget annexe de la Basinière, les travaux de viabilisation étant terminés, tous les lots vendus et les opérations comptables réalisées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté à l'unanimité.

4. CREATION D'HEBERGEMENTS TEMPORAIRES A L'ANCIEN PRESBYTERE POUR ACCUEIL APPRENTIS, PERSONNES EN FORMATION ET SDF.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet qui a pour but la création d'hébergements temporaires dans l'ancien presbytère pour un accueil des apprentis, des personnes en formation et un local pour Sans Domicile Fixe. La Commune sollicite l'aide du Conseil Régional dans le cadre du Contrat de Pays tel qu'inscrit initialement.

Echéancier prévu : début des travaux année 2012 Fin des travaux année 2013.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

5. SEUIL D'AMORTISSEMENTS SUR BUDGETS ANNEXES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer sur la fixation de nouvelles durées d'amortissements des immobilisations relatives aux budgets annexes de l'eau et de l'assainissement afin de mieux faire correspondre la durée d'amortissement des immobilisations à leur durée d'utilisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les nouvelles propositions.

6. CESSION DU TRACTEUR SOMECA A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS POUR UN MONTANT DE 3000 € TTC.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Communauté de

Communes de la Sologne des Etangs souhaite acquérir le tracteur SOMECA pour un montant de 3000 € TTC.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

7. OUVERTURE DE CREDITS A HAUTEUR DE 25% DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PRECEDENT POUR REGLEMENT DES FACTURES DE TRAVAUX EN COURS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2012, et de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement urgentes autres que les restes à réaliser de l'année précédente, il est nécessaire de délibérer avant le vote du budget primitif 2012.

Le Conseil Municipal accepte et donne son accord à l'unanimité.

8. MODIFICATION DU LOTISSEMENT DE L'ANCIENNE GARE LOT N°5 RUE DES ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N., VENTE DU BATIMENT A 6000 € TTC ET PARCELLE DE 793 M2 A 38 € TTC LE M2 AMONSIEUR ET MADAME PLAISANCE.

Conformément à la demande de Maître BANCAUD, notaire à Neung sur Beuvron et afin de préparer la vente par la commune au profit de Monsieur et Madame PLAISANCE de la parcelle A 1338 pour 793 m2 à 38 €TTC le m2 et du bâtiment de l'ancienne gare pour un montant de 6000 € TTC, le Maire demande au Conseil Municipal la validation de la modification du lotissement et l'autorisation de signer tous les actes nécessaires à la vente des lots, constitution de servitude et dépôt de pièces.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

9. DEMANDES DE SUBVENTIONS DU COLLEGE LOUIS PERGAUD POUR VOYAGES SCOLAIRES EN ITALIE ET EN ANGLETERRE.

Dans le cadre des projets du Collège Louis Pergaud de la commune, l'établissement organise deux voyages scolaires en Italie et en Angleterre. Ces voyages sont prévus pour le mois d'avril 2012. Afin de permettre à un maximum de familles de participer à ces voyages, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention globale de 500 € TTC.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

10. LIBERATION DES PLANTATIONS DE VIGNES AU 1^{ER} JANVIER 2016.

La Fédération des Associations Viticoles du Loir et Cher de Blois a sollicité la commune concernant le projet de rendre totalement libre la plantation de vignes sur tout le territoire de l'Union Européenne à partir du 1^{er} janvier 2016.

Afin de revenir sur la décision prise par les ministères de l'agriculture en 2008, le Conseil Municipal donne son soutien et souhaite sensibiliser les élus et la population sur les dangers de cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

11. AVANCEMENTS DES TRAVAUX A LA SALLE DES FETES, DEVIS.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux devis sont parvenus concernant les lots de charpente, couverture et menuiserie pour l'extension de la salle des fêtes mais qu'il est dans l'attente d'un troisième devis. Les travaux de terrassement sont réalisés.

12. DEBLOCAGE EMPRUNT DE 400 000 € - PLACEMENT DE CETTE SOMME ENVISAGEABLE.

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la commune a dorénavant la possibilité d'effectuer des placements financiers selon certains critères précis. Ces placements peuvent être réalisés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. La commune rentre dans un de ces critères notamment concernant le report des travaux de la traverse de l'agglomération Est Ouest, le Conseil Général ne pouvant intervenir que sur l'année 2013.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité.

13. RECHERCHE DE BUREAUX D'ETUDES POUR CHAUFFAGE AU BOIS DU GROUPE SCOLAIRE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de démarrer le projet de chauffage au bois du groupe scolaire et des logements avec la recherche de bureaux d'études pour l'obtention d'une subvention en 2012 pour travaux en 2013.

14. SUBVENTIONS DETR 2012 POUR TRAVAUX ASSAINISSEMENT ET RESEAU PLUVIAL IMPASSE DE SULLY – CREATION – EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOUTIEN AUX ENERGIES RENOUVELABLES POUR CHAUFFAGE AU BOIS DU GROUPE SCOLAIRE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sera procédé à des demandes de subventions DETR 2012 concernant les travaux d'assainissement et réseau pluvial impasse de Sully ainsi que la création et l'extension de la zone d'activités économiques.

15. DEVIS POUR PROJET SIGNALÉTIQUE DE LA ZONE D'ACTIVITES.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que deux devis ont été reçus en mairie concernant le projet de totems pour la signalisation de la zone d'activités mais qu'il souhaite avoir de plus amples informations auprès des prestataires.

16. REBOUCHAGE DE L'ANCIEN FORAGE DES GOUEDIERES.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal le procédé de rebouchage de l'ancien forage des Gouédières établi par la Société HADES.

17. CESSION D'UNE REMORQUE BONNIN A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS POUR UN MONTANT DE 2000 € TTC.

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs souhaite acquérir une remorque BONNIN pour un montant de 2000 € TTC.

QUESTIONS ET INFORMATIONS :

- Devis demandés pour réfection peinture des grilles de la poste.
- Devis pour remplacement d'un chassis de toit du grenier du magasin de vêtements par un vélux.
- Devis pour rénovation du logement situé 18 rue Henry de Geoffre (réfections murs

- et sols)
- Devis pour taille de divers végétaux.
 - La station essence aura l'appellation ELAN et sera dotée de la carte GR afin que les administrations puissent y avoir accès.
 - Maître VAILLANT, avocat de la commune informe que la Société MOIZARD ENVIRONNEMENT a donné son accord pour l'échelonnement du paiement de la dette définitive sur 24 mois ce qui représente des échéances d'environ 2041 €.
 - La gratuité de la garderie est accordée aux membres du personnel en activité dans la structure. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité.
 - Installation de l'entreprise Bruno HOURY sur un terrain zone de la croûte.
 - La Société LEFEVRE doit faire un devis pour la restauration de la fontaine.
 - Le barrage de la Tharonne est à remettre en état suite à la gêne d'un arbre. Monsieur HENRY se propose de l'enlever.
 - La visibilité est mauvaise au croisement de la rue de Veillas et de la rue du Stade proposition d'installer un miroir avec panneaux solaires ou un stop des devis seront demandés.
 - Un arbre a poussé sur le bord de Beuvron et il faut l'arracher avant qu'il ne casse le barrage. Il serait préférable de le faire avant l'été.
 - Le concert de la Chorale aura lieu le samedi 21 avril 2012 à l'église à partir de 20h30. Une demande est faite afin que l'éclairage public fonctionne un peu plus tard.
 - Il y a lieu d'entretenir les chemins communaux à l'épaveuse, Arnaud CORBEAU doit prendre rendez vous avec la Société SMA.
 - La réunion des nouveaux arrivants est prévue pour le samedi 5 mai 2012 à 18h00 à la Salle des Fêtes.
 - Les Hameaux de Campagne doivent être recontactés afin de connaître la suite de leur projet.
 - Devis pour pose d'une nouvelle main courante au terrain de football.

La séance est levée à 23h00.